

Personnel infirmier d'intervention rapide

Le programme de personnel infirmier d'intervention rapide (PIIR) de Santé à domicile Ontario dans la région du Nord-Est consiste d'une équipe d'infirmières et infirmiers autorisés qui travaillent auprès des patients et de leurs familles pour assurer une transition réussie de l'hôpital à la maison. Le PIIR vous appuiera et vous aidera à réduire les risques d'admission/de réadmission à l'hôpital et les visites évitables aux services des urgences et de soins primaires.

Que faisons-nous ?

Le personnel infirmier d'intervention rapide :

- Effectue une évaluation de la tête aux pieds, y compris la mesure de vos signes vitaux, et fait part de toute préoccupation à votre fournisseur de soins primaires.
- Veille à ce que vous ayez un rendez-vous de suivi prévu avec votre fournisseur de soins primaires et que vous soyez en mesure de vous présenter à ce rendez-vous ainsi qu'à tout autre test ou analyse de sang prévu.
- Vous aide à mieux comprendre vos médicaments et veille à ce que vous preniez les bons médicaments au bon moment. Nous dresserons une liste détaillée de vos médicaments et en transmettrons une copie à votre pharmacien, à votre fournisseur de soins primaires et à vous-même.

- Travaille avec vous et votre famille pour comprendre votre plan de soins, les traitements, la manière de gérer les symptômes et quand/à qui demander de l'aide.
- Nous travaillerons en étroite collaboration avec le coordonnateur de soins et vous aiderons à entrer en contact avec lui si vous avez des questions ou des préoccupations concernant votre plan de services de soins à domicile.



Qui est admissible ?

Si vous avez été hospitalisé à plusieurs reprises ou si vous vous êtes rendu au service des urgences et que vous avez reçu un diagnostic d'une ou de plusieurs des affections suivantes, vous pouvez être admissible au programme de PIIR :

- Insuffisance cardiaque, maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC)
- Asthme, pneumonie

- Démence
- Diabète
- Maladies cardiaques, infarctus du myocarde
- Hypertension, accident vasculaire cérébral
- Santé fragile – chez les personnes âgées
- Patients pédiatriques
- médicalement fragiles/aux besoins complexes

Nous voulons vous aider à rester en bonne santé plus longtemps!

Nous offrons de l'éducation et de la documentation sur l'autogestion des maladies chroniques et pouvons vous diriger vers des cliniques et des programmes d'éducation communautaires.

Conseils pour éviter les erreurs de médicaments :

- Connaissez le nom de chacun de vos médicaments et sachez à quoi ils servent.
- Prenez toujours vos médicaments conformément aux indications.
- Gardez à portée de main une liste à jour de vos médicaments.
- Passez régulièrement en revue vos médicaments avec votre médecin ou votre fournisseur de soins de santé.

Votre infirmière/infirmier d'intervention rapide est :

Téléphone : _____ Poste : _____

Adjoint(e) d'équipe : _____ Poste : _____

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec le programme de personnel infirmier d'intervention rapide au : **1-833-515-1234**

Si votre état de santé s'aggrave et que vous êtes en situation d'urgence, faites le 911 ou rendez-vous au service des urgences de l'hôpital le plus près de chez vous.